

(Réponses à certaines questions problématiques(1

<"xml encoding="UTF-8?">

Précisions sur la volonté des anges

Question: Dans le dix-septième volume du commentaire « Al-Mîzan » vous avait écrit: « Deuxièmement, les anges du Très Haut ne désobéissent guère à Ses commandements, par conséquent ils n'ont pas d'âme indépendante (nafs mostaqellah) possédant une volonté indépendante »; or il n'existe aucun rapport entre le fait de ne pas commettre de péché et l'absence d'une âme indépendante, étant donné que les Prophètes et les Imams étaient infaillibles et possédaient à la fois une âme et une volonté indépendante. Si ne pas avoir de volonté indépendante signifie qu'ils ne peuvent émettre une quelconque décision en dehors de la Volonté divine comme l'exprime le verset suivant; ce sens ne se réduit pas aux anges, mais à :tous les gens

(Et cependant, vous ne pourrez vouloir que si Allah veut... » (2 »

Puis, à un autre endroit, vous avez précisé: « Les anges deviennent parfaits progressivement et c'est ainsi qu'à la faveur de leur existence ils se dirigent. » Lorsque ceux-ci ne possèdent pas ?d'âme que peuvent-ils parfaire

Réponse: Les propos ci-dessous, sont une explication de l'âme indépendante, l'indépendance n'est qu'une illusion que l'individu observe en lui-même. Mais en tirant profit de cette :indépendance, toute indépendance vis-à-vis des désirs se trouve annulée

لَا يَسْبِقُونَهُ بِالْقَوْلِ وَهُمْ بِأَمْرِهٖ يَعْمَلُونَ

(Ils ne Le devancent pas en Paroles et agissent selon Ses ordres » (3 »

En réalité elle a pour origine l'âme concupiscente (nafs ammâra); or contrairement à vos critiques, les Prophètes et les Imams en sont exempts, tout comme les anges. Le fait de dire: « lorsque les anges n'ont pas d'âme, parler de leur perfectionnement progressif n'a aucun sens » est une erreur. La signification de cette phrase va dans le sens de réfuter l'action de se parfaire .et non de le prouver

(Tradition concernant le Prophète Elias (Élie

Question: Concernant le récit du Prophète Elias (4) (a.s.s.) vous avez omis d'apporter beaucoup de détails et les traditions citées par l'éminent ayatollah Madjlesi dans son recueil « Hayâtu l-qolûb ». Or ces traditions rapportent un entretien entre le Prophète Elias et les Imams Bâqir et Sâdiq (pse). Il est possible que cette tradition ne soit pas la plus juste; par contre elle est pondérée et apparemment non opposée au Saint Coran; elle ne se heurte guère aux indispensables vérités, tout comme les autres traditions que vous avez mentionnées dans .(votre commentaire du Coran, prouvant l'existence du Prophète Elias (a.s.s

Réponse: À l'heure actuelle, je ne me souviens pas pourquoi j'ai omis de citer la tradition en question, ce fut peut-être parce qu'elle est longue et obsolète. Cependant, même si je l'avais mentionnée, elle ne nous aurait apporté aucun élément supplémentaire comme je vais .l'expliquer dans la question suivante

Pharaon et les délinquants

Question: Nous lisons, dans un autre endroit de votre exégèse « Al-Mizân », que certains ont affirmé que Pharaon était appelé « Zu l-aütâd », parce qu'il punissait les criminels en les faisant

clouer au sol. Et un peu plus loin, vous avez avancé que ces propos ne jouissent d'aucune fiabilité, alors que dans l'exégèse de Fayz, « afî », il y a rapporté une tradition commentant le terme « aütâd ».

Réponse: Cette tradition constitue un document qui devrait être commenté d'une certaine manière. Mais il faut savoir le point très important prouvé dans les principes fondamentaux (O ûl), que les traditions à voie unique, même si elles sont les plus justes en dehors des préceptes de jurisprudence – dans les autres sujets – n'ont aucune autorité, à moins d'être soumises à un contexte catégorique, telle une tradition entendue directement de l'Imam infallible. On ne peut donc commenter le Saint Coran avec ce genre de traditions. De plus en considérant la multitude de traditions existantes à propos des méthodes de présentation des traditions dans le Livre Saint, commenter le Saint Coran avec ce genre de traditions ne fait que nous éloigner de la source.

Rapporter des traditions à voie unique non soutenues n'apporte rien de plus que la citation de traditions au Livre et non pas dans le sens de commenter le Saint Coran et d'étudier les versets coraniques.

Signification du terme « bien » dans le Saint Coran

:Question: La phrase

(Ceux qui font les bonnes œuvres auront un bien ici-bas... » (5 »

nous la retrouvons à la fois dans les sourates 16 (les abeilles) et 39 (les groupes) avec une seule interprétation. Dans le commentaire cependant, le terme « Hasanah (bien) » a le sens

d'un bien dans l'au-delà dans la sourate « Les groupes » alors que dans la sourate « Les abeilles » c'est dans le sens d'un bien à la fois terrestre et de l'autre monde. Quelle est donc la ?signification de cette différence

Réponse: Malgré une conformité littérale, il existe une différence de style de cette phrase dans les deux versets. Dans la sourate « les abeilles », c'est Dieu Qui adresse Ses Paroles, puis ce sont les rétributions de l'au-delà qui sont qualifiées et citées; alors que dans la sourate « les groupes » c'est le Saint Prophète de l'Islam qui s'adresse aux gens, puis ce sont les qualités des récompenses des personnes qui sont patientes or dans le langage coranique, la .récompense dans le langage coranique s'applique à la fois au monde de l'au-delà et d'ici-bas

« Cause des différentes interprétations du mot « Rabbî

:Question: Concernant le verset ci-dessous

وَاذْكُرْ عَبْدَنَا أَيُّوبَ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُ أَنِّي مَسَّنِيَ الشَّيْطَانُ بِنُصْبٍ وَعَذَابٍ

(Et rappelle-toi Ayyûb(6), Notre serviteur, lorsqu'il appela son Seigneur... » (7 »

Vous avez précisé que Ayyûb invoqua son Seigneur par le terme de « rabbî » (mon Seigneur) » .alors que dans le verset c'est le mot « rabbaho (son Seigneur) » qui est employé

.Réponse: D'après le contenu du verset, c'est le mot « rabbî » qui est perçu

**Le Récit du Prophète Ayyûb (Job) et les traditions
contradictaires**

Question: Quel est l'intérêt des traditions à propos de l'entrée du mot israélien dans le récit d'Ayyûb (Job)? Étant donné que vous avez cité des traditions, puis amoindri leurs importances; alors que celles-ci sont toutes conformes au Livre d'Ayyûb se trouvant dans l'Ancien Testament. S'il existe des traditions opposées, l'approbation générale incite à la complaisance, surtout si c'est adopté par les juifs

Réponse: Comme nous l'avons exposé précédemment ce genre de traditions sont rapportées en tant que citation et non pas dans le but d'un commentaire. Vos propos sont d'ailleurs une erreur puisque ceci concerne le domaine du jugement dans les traditions opposées. Or ces traditions interviennent dans les préceptes de jurisprudence législative. Ce ne sont pas de simples traditions concernant différents sujets en dehors des préceptes; celles-ci n'ont aucune argumentation. L'accord de la majorité doit être conforme aux décisions de jurisprudence générale, selon les traditions. Les données juives (isrâ'iliyât) (intégrées en Tafsir) sont .(extérieures aux prescriptions légales et ne peuvent remplacer les sentences juridiques (fatwâ

: Notes

Les questions posées concernent le livre « Le Chiisme dans l'Islam » et le commentaire du-1 (Coran « Al-Mizan » en 40 volumes, écrits par le Professeur Tabâtabâi. (note traducteur

.Coran, Sourate 76 (L'homme), verset 30 -2

.Coran, Sourate 21 (Les prophètes), verset 27-3

.Elie dans la Bible-4

.Coran, Sourate 16 (Les abeilles), verset 30-5

.Job dans la Bible-6

.Coran, Sourate 38 (çâd), verset 41-7